

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Anna Rodier - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Anna Rodier - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (30148)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Anna Rodier - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (30148)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	26	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Intérêt pour le management, la gestion des entreprises et l'environnement économique et juridique	Résultats scolaires des années précédentes : seules les matières en corrélation avec le BTS GPME sont prises en compte	Très important
	Compétences en matière de communication écrite et orale	Résultats et appréciations des enseignants	Très important
	Compétences techniques et calculatoires pour traites des données de gestion ainsi que la capacité d'évoluer facilement dans des environnements numériques	Résultats et appréciations de l'équipe enseignante	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats d'ensemble	Avis circonstancié du chef d'établissement, appréciations de l'équipe pédagogique, et, pour les Bac généraux et technologiques, moyennes des notes de l'épreuve de français (écrit et oral)	Essentiel
Savoir-être	Comportement du candidat durant sa formation	Assiduité et investissement du candidat	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation et projet de poursuite réfléchi	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à travailler en équipe	Investissement du candidat dans des projets péri et/ou extra scolaires	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Bulletins scolaires.
- Avis circonstancié du Chef d'Etablissement.
- Appréciations des équipes pédagogiques.
- Fiche Avenir renseignée.
- Projet de formation motivé.
- Engagement du candidat dans d'autres réalisations que dans celles dites scolaires.
- Savoir être.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale.
- Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME.
- Disposer de compétences techniques et de calcul pour traiter des données de gestion.
- Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques.

Signature :

Anne PIASTRA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Anna

Rodier